

Vienne : à quoi tient la réputation d'un collège ?

Feb. 28th, 2024

 Send to Kindle

Sur la carte de la Vienne, [la sectorisation des collèges proposée par le conseil départemental](#) paraît assez simple. Selon l'endroit où l'on habite, on sait immédiatement à quel collège on est rattaché. « *Seule la commune de Sommières-du-Clain, pour des raisons historiques de déplacement, compte deux collèges de rattachement : Gençay et Charroux* », explique Henri Colin, vice-président chargé de l'éducation.

Le jeu des dérogations

Dans la réalité, on peut aussi demander à être affecté à un autre collège. Le rectorat de Poitiers reçoit 350 à 400 demandes de dérogation chaque année, « *qui sont instruites uniquement par l'Éducation nationale, le conseil départemental n'intervient pas dans ce processus* », rappelle Frank Fauquemberg, directeur du service Éducation.

[Les six critères de dérogation](#) sont connus : élève handicapé, élève sous traitement médical, élève boursier au mérite, élève boursier sur critères sociaux, élève dont la fratrie est dans un autre collège, élève suivant un parcours spécifique (sport étude, section internationale, conservatoire de musique, etc.). Des critères qui permettent d'établir des stratégies d'évitement.

« *La réputation d'un collège, ça va et ça vient* », sourit diplomatiquement Henri Colin, quand on lui demande si des collèges sont plus demandés ou plus évités que d'autres. « *On ne peut pas blâmer des parents qui cherchent les meilleures conditions d'enseignement pour leurs enfants* », ajoute l'ancien principal de collège.

Dans le discours, tout le monde est pour la mixité scolaire. Dans les faits, c'est moins sûr.

Henri Colin cite Jules-Verne, le collège des Couronneries (Poitiers) et de Buxerolles, en exemple d'un établissement dont l'image a changé au fil des années. « *On revient de loin. Dans les années 90, on a pris la décision de construire un nouveau collège, juste en face de l'ancien, parce qu'il contenait de l'amiante, rappelle-t-il. Quelques années plus tard, on a eu ce triste épisode d'une enseignante agressée par un parent d'élève dans sa classe. Les deux faits ont marqué les esprits.* »

L'enjeu de la mixité

La mauvaise réputation de Jules-Verne est aujourd'hui presque oubliée.

« *L'image s'est améliorée, principalement grâce aux efforts de l'équipe éducative. Le collège propose notamment des filières sportives et musicales, qui ont amélioré son attractivité, confirme Gérard Blanchard, le maire de Buxerolles. Aujourd'hui, plus de la moitié des écoliers de Buxerolles poursuivent leur scolarité à Jules-Verne. Ce n'était pas le cas ces dernières années.* » Le maire verrait toutefois d'un bon œil que le secteur du collège soit étendu jusqu'à Montamisé, « *dans un souci de mixité, toujours* ».

> **À LIRE AUSSI.** [Vienne : la sectorisation des collèges va changer en 2025](#)